

**Conseil de quartier d'Ergué-Armel**  
**Compte-rendu de la 2ème plénière**  
Jeudi 8 avril 2021 à 20h  
Visioconférence

Ordre du jour :

- 1- Accueil, présentation, validation du compte-rendu
- 2- Réflexions sur le règlement intérieur
  - a. Organisation des échanges
  - b. Les différents points de fonctionnement
  - c. Propositions de règlement intérieur émis par les groupes (*voir en annexe*)
- 3- Actualités
- 4- Prochains rendez-vous
- 5- Questions diverses et bilan

Participants présents

- 41 membres se sont connectés sur 57 inscrits
- 10 excusés et 6 absents
- 5 démissions depuis la 1<sup>ère</sup> plénière, dont une personne tirée au sort sur les listes électorales, un représentant associatif et 3 à titre volontaire

Élus présents :

- Margaux PHILIPPE, adjointe chargée du quartier d'Ergué-Armel
- Yves FORMENTIN-MORY, délégué chargé de la démocratie participative et de la structuration des quartiers
- Uisant CREQUER, adjoint chargé du renouvellement démocratique, des ressources humaines et du dialogue social

Services présents :

- Jacky FREMY, responsable du service de la démocratie participative
- Claude GUELLEC, Chef du service technique gestion du parc informatique et de la relation utilisateur

**1- Accueil, présentation, validation du compte-rendu**

Avant que le compte-rendu du 18 février dernier ne soit validé officiellement par les membres présents, Margaux PHILIPPE propose aux 7 participants absents de la 1<sup>ère</sup> plénière de se présenter individuellement. Elle rappelle que l'ordre du jour des plénières est actuellement proposé par l'équipe municipale et qu'à l'avenir, ce sera aux participants de l'établir.

## 2- Règlement intérieur

L'objectif principal de ces échanges est de construire ensemble le règlement intérieur du conseil de quartier et de l'adapter si possible aux 4 conseils de quartier.

### 1a- L'organisation des échanges :

- ✓ Tirage de 8 groupes aléatoires par le service informatique
- ✓ Deux groupes de travail par thème :
  - Animation du conseil ▶ Groupes 1 et 2
  - Organisation du travail ▶ Groupes 3 et 4
  - Place du conseil et des participants ▶ Groupes 5 et 6
  - Règles collectives ▶ Groupes 7 et 8
- ✓ Organisation de chaque groupe :
  - Un maître du temps
  - Un animateur
  - Un secrétaire (retour du document par mail à Jacky)
  - Noter les noms ou prénoms de tous les participants au groupe
  - Un porte-parole
- ✓ Restitution par un des 2 groupes, le 2ème porte-parole de l'autre groupe complète...

### 1b- Les différents points de fonctionnement avec la charte comme cadre général

- ✓ Animation du Conseil : comité d'animation, porte-parole(s), mode de désignation, rôles, place des élus...
- ✓ Organisation du travail : groupes de travail, plénière, inter-quartier, rythme des réunions, lieux, comptes rendus, ordre du jour, communication interne...
- ✓ Place du Conseil et des participants : quel rôle et quelle place des participants au CQ par rapport aux élus, aux habitants, aux associations de quartier. Communication externe, visibilité des participants au CQ, etc.
- ✓ Règles collectives : modalités de validation (projets, avis, question, expression...), absentéisme, règles de respect, révision du règlement intérieur, etc.

### 1c- Propositions émises par les groupes

*Voir en annexe*

*Manque les écrits du groupe n°6*

## 3- Actualités

### Animations proposées par Graine d'Espoir

Graine d'Espoir qui est une association d'entraide et de solidarité, a pour objectif de recueillir un maximum de témoignages des habitants de Quimper sur « Qu'est-ce qu'on imagine pour demain en sortant du confinement ? », en allant à leurs rencontres au sein les quartiers, afin d'y présenter des spectacles avec toutes sortes d'artistes.

#### 4- Informations pratiques

4a- Une liste générale des participants au conseil de quartier d'Ergué-Armel sera envoyée rapidement à tous.

4b- Une carte du territoire avec tous les participants aux conseils de quartier ainsi que les coordonnées des salles disponibles sur réservation, sera prochainement disponible sur un site réservé aux 4 conseils de quartier. La liste de tous les élus Quimpérois et communautaires y figurera également, avec leurs missions.

4c- Prochain rendez-vous du conseil de quartier d'Ergué-Armel  
**Jeudi 20 mai de 20h à 22h**

4d- Une visite des jardins de la Retraite, de la Paix et du Prieuré de Locmaria sera organisée le jeudi 3 juin 2021 à partir de 14h. 20 places seront proposées aux participants des 4 conseils de quartier.

#### 5- Questions diverses et bilan :

Un participant pose la question du fonctionnement d'un budget participatif.

Uisant CRÉQUER répond que nous travaillons actuellement sur le cahier des charges afin de sélectionner un prestataire de service en ligne, pour rendre visibles les projets, les commenter et les mettre aux votes des habitants... Les participants aux conseils de quartier auront un rôle majeur dans l'organisation de ce budget participatif, notamment celui d'en établir les règles de fonctionnement. Uisant invite chacun à s'informer sur Internet pour la compréhension de ce nouvel outil qui fonctionne dans plusieurs communes.

Uisant CRÉQUER rappelle qu'une somme totale de 400 000 euros sera budgétisée chaque année en investissement, cette somme pouvant être répartie indifféremment entre les quartiers, suivant les projets déposés

Jean-Yves PICARD souligne que la visibilité des membres du conseil de quartier est un sujet très important à débattre lors de la prochaine plénière.

Avant de clore le conseil de quartier à 22h10, Margaux PHILIPPE rajoute que des élus pourront venir présenter et informer des projets municipaux et/ou communautaires en cours, si les membres le souhaitent. Merci au service informatique qui a pu organiser ce travail en sous-groupe.

#### Annexes concernant les diverses propositions émises par les groupes :

##### Groupe n°1 :

Patrick (*porte-parole*), Mélanie (*secrétaire*), Catherine (*animatrice*) et Ursula (*Maître du temps*)  
Passage de

Comité d'animation :

- ✓ Attribution des fonctions (porte-parole, secrétaire, maître du temps / animateur et représentant par groupe de travail lors des plénières) sur la base du volontariat ou par tirage au sort si aucun volontaire afin que la fonction ne soit pas toujours attribuée à une même personne

- ✓ Diffusion des comptes rendus après chaque réunion en groupe de travail ou en séance plénière à tous les participants du conseil de quartier
- ✓ Consacrer un temps libre (10min en début ou en fin de réunion) par groupe de travail sur les questions, avis, points de vue concernant les travaux des autres groupes ou ordre du jour des plénières
- ✓ Compilation des infos de ces temps libres au référent mairie de quartier par le représentant du groupe de travail désigné pour la séance en plénière
- ✓ Désignation pour participation à un groupe de travail de manière aléatoire et possibilité de choisir un autre groupe selon thématique de prédilection (maximum 2 groupes de travail par personne)
- ✓ Pas plus de 12 personnes par groupe de travail
- ✓ Pas plus de 2 groupes de travail sur une même thématique

Place des élus :

- ✓ Pas de présence obligatoire des élus et/ou représentants des services techniques ou généraux, mais sur demande des participants du groupe de travail en tant que spécialiste d'une question abordée lors de la réunion (présence en plénière ?)
- ✓ Possibilité d'invitation ponctuelle d'un spécialiste extérieur soumis à l'approbation préalable (type de vote à définir ?) par les participants au groupe de travail
- ✓ Mise à disposition des compétences, de l'existant des documents concernant les différentes thématiques des groupes de travail par les services techniques et/ou généraux, par l'identification d'un référent de quartier au niveau de la mairie
- ✓ Désignation d'un référent de quartier au niveau de la mairie, pour arbitrage des redondances ou des projets "utopistes" ou irréalistes

Groupe n°2:

Cathy, Georges, Thierry, Erwan, Alain

Passage de

Proposition de fonctionnement pour la 1ère année

Le comité d'animation

- ✓ Comité composé de 6 à 8 personnes (dont 2 suppléants), se réunissant 15 jours avant la plénière, à la mairie de quartier, pour convenir des thèmes à verser à l'ordre du jour de la plénière et proposer la date de la suivante (anticipation). Néanmoins, pour offrir souplesse et adaptabilité aux circonstances, le conseil pourra se saisir d'autres questions, en dehors de l'ordre du jour
- ✓ Le comité se réunit donc 7 fois/an, par exemple le mardi soir, selon le nombre de plénières
- ✓ Ad minima il bénéficie d'outils numériques de type courriel collectif
- ✓ ( [cqca-ea@quimper.bzh](mailto:cqca-ea@quimper.bzh) ), et plateforme d'échange et de discussion (Discord, groupe Facebook...). Les autres médias traditionnels devront pouvoir aussi être utilisés (Le Mag+, Affichage...)
- ✓ La participation à ce comité d'animation est basée sur le volontariat
- ✓ Viser la parité
- ✓ Signer une feuille de présence à chaque réunion
- ✓ Il n'est pas envisagé, à ce stade, de sanction en cas d'absence
- ✓ Le comité de quartier peut désigner à la majorité relative une/un ou des portes paroles pour le Bureau Municipal (vote à main levée).

#### Place des élus

- ✓ De manière générale, la présence d'élus n'est pas systématique, mais souhaitable à certaines occasions, le comité fonctionnant en autonomie et transparence (publicité de ses propositions aux élus via le BM par exemple).
- ✓ Recours ponctuel à des experts
- ✓ Le comité doit pouvoir avoir recours à de l'expertise (interne à la collectivité comme par exemple les services de la ville ou encore externe (UBO, spécialiste d'un domaine...).

#### Groupe n°3 :

Mickaël, Florence, Joëlle

Passage de Jacky FRÉMY

- ✓ Des plénières 5 à 6 par an
- ✓ Le collectif d'animation définit le fonctionnement, l'ordre du jour des plénières ...
- ✓ Des réunions inter-quartiers 1 à 2 fois par an avec une thématique
- ✓ Des groupes de travail (8 personnes par groupe max, 1 animateur, 1 secrétaire, 1 porte-parole) / groupes de travail constitués pour travailler sur les sujets et projets évoqués par les membres du conseil de quartier lors de la 1ère plénière
- ✓ C'est important qu'une personne coordonne l'ensemble du fonctionnement du conseil de quartier (animateur démocratie participative de la ville) pour garder une vision d'ensemble des travaux des groupes, rassembler les synthèses, le calendrier des projets... et communique à l'ensemble des participants ces documents.

#### Des suggestions et vigilances :

- ✓ Proposer aux membres volontaires du conseil de bénéficier d'une formation sur l'animation de groupes de travail collaboratifs (cela ne s'invente pas et tout le monde n'est peut-être pas apte à le faire)
- ✓ Ne pas « réinventer l'eau chaude » sur le fonctionnement général du conseil de quartier : l'expérience capitalisée des précédents mandats peut sans doute permettre de conserver les bonnes pratiques et éviter des écueils rencontrés précédemment
- ✓ Veiller à ce que le conseil de quartier produise des résultats concrets (actions et projets)
- ✓ Éviter la « réunionnite » pour ne pas perdre la motivation et l'enthousiasme des membres

#### Groupe n°4 :

Jean-Marie (*Animateur*), David (*Maître du temps*), Catherine (*Porte-parole*) et Anne T. (*Secrétaire*)

Passage de

#### Groupes de travail :

- ✓ Thématiques ou géographiques ? en dehors des groupes thématiques (comme la sécurité routière par exemple), il pourrait y avoir des réunions par micro-quartiers abordant tous les thèmes souhaités en transversale avec une focale géographique précise du coup.

- ✓ Il faut se doter d'une modalité d'échanges : les groupes de travail autonomes pourraient se réunir tous les 15 jours, suivis par une réunion plénière pour la restitution du groupe, la présentation et discussion.
- ✓ Pour l'inter-quartier, il serait possible de se rencontrer après 2 plénières le temps d'avoir avancé le travail par conseil de quartier. Il y a sûrement des thèmes qui seront abordés par tous les conseils de quartier, cela sera intéressant de confronter les différents avis ;

Compte-rendu :

- ✓ Chaque groupe de travail fait un compte-rendu en vue de la plénière avec toutes les informations
- ✓ Pour l'ordre du jour, et la communication interne, nous n'avons pas vraiment abordé les sujets ; nous avons pensé aussi que cela devait avoir été bien mis en place dans les conseils de quartier précédents et que cela pouvait être repris.

Groupe n°5 :

Anne B., Sophie, Jean et Laurent  
Passage de

Communication externe :

- ✓ Affichage des informations sur l'activité des comités de Quartier au niveau de la Marie Annexe/ De la Maison pour tous/ de la Maison des Associations
- ✓ Rendre accessible à l'ensemble des quimpérois les comptes rendus des comités de quartier, les relevés de décisions sur le site de la Ville de Quimper ;
- ✓ Information sur les comités de quartiers dans le MAG pour communiquer avec les habitants en particulier l'agenda de l'activité des comités ;
- ✓ Mettre en place une adresse mail générique à disposition pour communiquer avec les membres du Comité de Quartier / Mise en place de 2/3 « secrétaires » volontaires du Comité de Quartier pour suivre et gérer l'activité sur cette boîte mail

La place des élus

- ✓ Présence des élus si nécessaire sur les dossiers nécessitant des conseils et/ou avis techniques ;
- ✓ Privilégier comme interlocuteur technicien

Relations avec les associations

- ✓ Prévoir la communication des coordonnées des associations d'habitants dans le cadre des projets sur les territoires des micro quartiers. (Réponse : La diffusion des coordonnées de l'ensemble des associations du quartier sera communiquée prochainement)

Communication Interne :

- ✓ Prévoir la diffusion des coordonnées des membres du Comité de Quartier à l'ensemble des membres

Groupe n°6 :

Steven (*Porte-parole*), Daniel Trelu, Didier  
Passage de .....

- ✓ Relevés de décisions des habitants au sein de son micro-quartier

Groupe n°7 :

Gwennole (secrétaire), Janig, Gildas, Maryse

Passage de

Modalités de validation (projet, avis, question, expression...) Différents niveaux :

- ✓ Pêle-mêle d'idées et/ou projets par rapport à son quotidien, récoltés sur le terrain, avec nos voisins
- ✓ Brainstorming le jour des réunions où chaque membre du conseil donne des idées sur lesquelles travailler
- ✓ Boîtes à idées disposées dans les différentes zones d'Ergué-Armel
- ✓ Outil numérique pour faciliter la récolte d'idées/projets
- ✓ Création de groupes par thématiques, telle idée et tel projet retenu précédemment sera travaillé(e) par un comité du quartier
- ✓ Tri des projets par chaque groupe thématique
- ✓ Soumis à votation, via un groupe Facebook par exemple, pour le conseil de quartier et la fonction sondage

Questions :

- ✓ Est-ce la majorité qui l'emporte ?
- ✓ Ne faut-il pas définir une règle type majorité x% pour qu'il soit voté ?
- ✓ Idée intéressante de 10 pastilles par personne à répartir sur 10 projets afin de voir quel(s) projet(s) est plébiscité = vote par préférence.

Absentéisme

- ✓ Il ne faut pas que cela soit contraignant, ne pas forcer les gens à assister aux réunions (volontariat). L'idée de sanctions/exclusions n'est pas retenue.

Règles de respect

- ✓ Courtoisie
- ✓ Écoute de l'autre
- ✓ Respect du règlement

Groupe n°8 :

Pascal (*Porte-parole*), Jean-Yves, Vincent et Philippe

Passage de.....

- ✓ Comment allons-nous réceptionner les différents projets du budget participatif ?
- ✓ Est-ce que les dates de réunions avec les ordres du jour des conseils de quartier pourraient être mises sur le portail de la ville ?
- ✓ Avoir une boîte à idée sur la plateforme.
- ✓ Visibilité du conseil de quartier sur le site internet de la ville
- ✓ Est-ce que les conseils de quartier définiront les projets arrêtés (les 2/3, la moitié...) en fonction du quorum ou pas ?
- ✓ Les conseils de quartier ont un rôle consultatif vis-à-vis des élus. Ils font remonter leurs idées.
- ✓ Tout participant est invité à signaler sa démission et/ou ses absences : 3 absences répétées non excusées = non-respect manifeste du règlement = départ du conseil de quartier
- ✓ Règles d'animation à définir : faire tourner les fonctions secrétaire, animateur et président de séance
- ✓ Favorable à ce que les informations de contact soient publiques

- ✓ Respect, écoute mutuelle, la reconnaissance de la parole portée par les uns et/ou les autres

Propositions d'un participant excusé

- ✓ Mettre une personne, qui était dans les anciens conseils de quartier, responsable de chaque groupe pour aider l'intégration des nouveaux arrivants.
- ✓ Séparer les personnes de la même rue pour éviter le travail sur une rue au lieu du quartier
- ✓ Mettre un élu dans chaque groupe
- ✓ Classer les projets par ordre de priorité
- ✓ Effectué certaines réunions sur le lieu du projet pour vérifier la faisabilité sur le terrain.
- ✓ Mettre les représentants de conseil en fonction du secteur de leur habitation mais en mettant ceux de la même rue dans des groupes différents. Cela permettra d'avoir des idées de projets différents
- ✓ Absentéisme : on peut avoir d'autre obligation le jour des réunions. (Travail. Par exemple moi je travaille en 3/8)